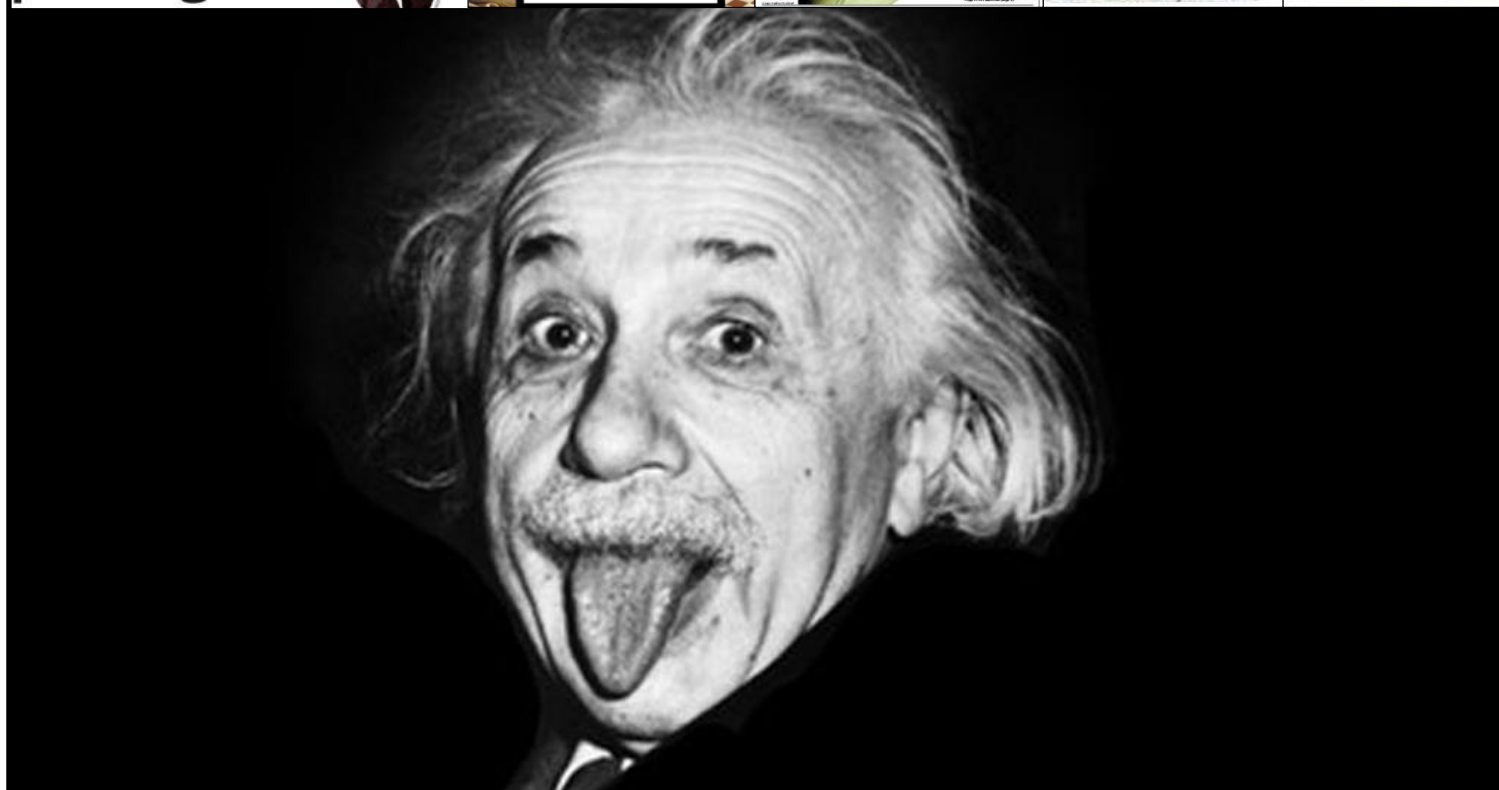




Chercheurs et journalistes, des relations controversées ?

Conversation participative

Présentée par la mission d'animation des agrobiosciences et l'IEP de Toulouse

Dossier Introductif



18h00-20h00

Salle du Conseil

Mercredi 12 décembre

Contact :

masterd3p1@gmail.com



Un dossier introductif réalisé par les élèves du *Master D3P1 « Risques, Sciences, Environnement, Santé »* :

Aabel Chloé
Berault Florent
Donsimoni Nolwenn
Duhén Baptiste
Falguerac Lucile
Geffroy Nicolas
Jourdren Marine
Lambert-Sebastiani Diane
Le Guillou Yann
Le Tyrant Marion
Ploux Benjamin
Sorignet Anaëlle
Vieussens Louise

Encadrés par Valérie Pean et Julien Wesbein



Controverse du 12 Décembre 2012

La Promotion 2013 du parcours « Risques, Sciences, Environnement et Santé » de l'IEP de Toulouse, en collaboration avec la Mission Agrobiosciences, organise une table ronde pour instruire la question des relations controversées entre la communauté scientifique et les médias généralistes. Thème d'actualité, comme l'illustre la récente polémique liée à la publication dans le Nouvel Observateur des conclusions de Gilles-Eric Séralini sur la toxicité des OGM, la question des rapports entre les communautés scientifiques et communautés médiatiques interroge surtout les évolutions de fond de notre société technoscientifique.

Les Intervenants :

- **CHRISTOPHE VIEU**, professeur des Universités, chercheur au Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes (LAAS-CNRS) dans le domaine des nanobiosystèmes. Coordinateur du projet « Nano-école », il milite pour une éducation citoyenne des sciences dans l'enseignement secondaire, sous l'angle de la controverse.
 - **JEAN-FRANÇOIS HAÏT**, journaliste scientifique et créateur de la revue web Kwantik!. Biochimiste et informaticien de formation, il collabore régulièrement avec des magazines scientifiques spécialisés, dont La Recherche et le Journal du CNRS.
 - **STEPHANE THEPOT**, journaliste à Toulouse, correspondant du *Monde*, et de plusieurs autres titres de la presse nationale. Diplômé de l'IEP et titulaire de DEA de sciences politiques sur la communication, il a commencé sa carrière à la radio, ainsi que dans la presse agricole et écologiste.
 - **JEREMIE NOLLET**, docteur en sciences politiques, Université Lille 2, maître de conférences à l'IEP Toulouse, chercheur au Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP), spécialiste des médias.
-

Science et médias : « Je t'aime, moi non plus » ?

L'enquête du Pr Gilles-Eric Séralini publiée dans *Le Nouvel Observateur* du 20 septembre 2012 représente non seulement un nouvel exemple de confluence de la science et des médias, mais plus encore un bouleversement des codes jusque là établis entre ces deux sphères. Dans ce cas, le biologiste avait passé un contrat d'exclusivité sur son article avec *Le Nouvel Observateur*, avant même que ses résultats ne soient reconnus dans une revue de pairs. Ainsi, l'hebdomadaire français n'avait qu'à attendre le feu vert de la publication des travaux de recherche dans la revue académique *Food and Chemicals Toxicology*, pour sortir une couverture sur la dangerosité des OGM. Cette démarche s'est donc effectuée dans l'instantané, sans permettre des retours critiques de la part de scientifiques « pairs », ni la constitution d'un travail d'investigation par les journalistes.

Cette controverse est certes scientifique, mais elle est surtout révélatrice de la différence fondamentale qui existe entre le fonctionnement et les méthodes de travail des journalistes et des chercheurs. D'un côté le monde des médias, généraliste, ancré dans le quotidien et l'immédiateté, évolue au cœur des enjeux inhérents à la sphère publique et politique. De l'autre, le monde de la recherche, hyperspécialisé, possédant sa propre temporalité, celle de l'expérience, dans lequel les laboratoires ont et doivent – a priori – garder leur vie propre.

Avant d'aller plus loin, **quelques définitions s'imposent**. Le **chercheur**, qui est l'une des deux figures clefs de ce débat, est entendu comme un scientifique particulier. Les scientifiques travaillent dans « la science telle qu'elle existe », mais seuls quelques-uns sont chercheurs. « *Un chercheur, c'est un scientifique dont le métier est de produire de la science nouvelle, d'avoir des théories nouvelles.* » selon Sylvestre Huet¹, historien et journaliste scientifique. D'autre part, par « médias généralistes » nous entendrons la presse écrite et numérique non spécialisée, ainsi que les chaînes de radio et de télévision.

La science joue désormais un rôle majeur dans notre société technocratique. En effet, le savant occupe une large place dans cette « démocratie d'experts ». Cette évolution récente a été facilitée du fait de l'accélération des communications, de l'approfondissement des enjeux, ainsi que la question de l'acceptabilité sociale des innovations technologiques, qui se traduisent par une « soif de savoirs scientifiques » accrue chez les citoyens.

En partie afin de répondre à cette demande de savoir scientifique de la part des citoyens, on a vu l'émergence d'un « journalisme scientifique », matérialisé par l'apparition des rubriques « Science » ou « Planète » dans les médias de masse ou encore par les blogs scientifiques.

Pourtant, ce traitement spécifique dans les médias pose un certain nombre de questions et semble mal s'adapter aux principes particuliers de la recherche scientifique. Ainsi, le principe de mise en doute et de réfutabilité des découvertes scientifiques (défini par Robert Merton comme le « scepticisme organisé ») entraîne aussi la nécessité de concevoir la recherche et le progrès scientifique sur le temps long. Or cet impératif est difficilement compatible avec l'immédiateté du temps médiatique, y compris celle du journalisme scientifique. La conséquence est simple et son observation courante : c'est alors la

¹ Voir article en fin de dossier

« spectacularisation » des résultats scientifiques comme dans le cas de l'étude du Pr Séralini. Ce phénomène laisse une place très modérée à la nuance, à la controverse scientifique ou encore à la réfutabilité des « découvertes » scientifiques.

Mais ces phénomènes relèvent-ils seulement d'un malentendu ou d'une méconnaissance réciproque entre chercheurs et médias, les uns ne pouvant s'adapter à la temporalité des autres ? Dans la réalité, il semble que les enjeux qui motivent les relations entre les chercheurs et les journalistes soient bien plus complexes. A la publicisation de la science et aux attentes citoyennes en termes de gouvernance de la recherche, que nous avons déjà évoquées, s'ajoutent d'autres éléments nouveaux. En effet, la crise de confiance envers l'expertise et son usage par les décideurs, les contraintes budgétaires pesant en particulier sur les chercheurs ou encore l'émergence de nouveaux médias et leurs impératifs commerciaux sont autant d'éléments qui bousculent les pratiques et les perceptions des uns et des autres.

On peut alors parler d'une forme d'instrumentalisation croisée. Cette instrumentalisation est alimentée d'une part par le traitement spectaculaire des résultats scientifiques par les médias, qui les utilisent de manière à « faire vendre » et faire « la une ». D'autre part, certains chercheurs sont aussi la cible de critiques pour leur manipulation des médias, l'objectif étant là aussi de toucher l'opinion publique soit dans le but de satisfaire leurs financeurs, soit dans celui d'inscrire leur « découverte » comme une vérité scientifique. C'est ce que l'on appelle un « effet de militance », et le cas du Pr Séralini là encore constitue un exemple intéressant.

La relation entre chercheurs et médias est donc émaillée de tensions qui nuisent à la lisibilité des résultats scientifiques par les citoyens. Les questions qui se posent sont alors nombreuses, et se sont manifestées à de diverses reprises ces dernières années au travers de controverses scientifiques toujours plus médiatisées. Nous illustrerons ces questions au travers de quelques exemples qui semblent tous avoir marqué la relation entre chercheurs et journalistes.

La controverse scientifique : quelques exemples

Semez des OGM vous récolterez des controverses

Peut-on réellement parler de « la » controverse des OGM ? N'est-il pas plus juste de décliner l'expression au pluriel pour évoquer les séries de controverses qui gravitent autour de la thématique « OGM » ? Les actualités scientifiques, médiatiques et politiques tendent en effet à confirmer l'idée selon laquelle les débats sur les OGM se renouvellent sans cesse, au gré des avancées scientifiques ou des nouvelles législations en vigueur. A cet égard, la récente « affaire Séralini » s'inscrit dans une trame de fond scientifico-idéologique entamée depuis les années 1990, et semble constituer une nouvelle étape du débat.

Ainsi, l'étude publiée par l'équipe Séralini suscite la controverse sur deux principaux aspects : d'une part la scientificité de l'étude elle-même, d'autre part la place du chercheur militant dans le paysage scientifique ainsi que les stratégies qu'il déploie à l'égard des médias pour favoriser la publicisation de ses résultats. La volonté du chercheur de rendre ses travaux audibles auprès du plus grand nombre, et celle des médias de diffuser des informations relevant du « sensationnel », susceptibles de créer le « buzz » n'incriminent-elles pas la notion même de déontologie, propre aux deux métiers ? A travers cette affaire, Séralini a tenté de conjuguer deux temporalités a priori inconciliables : le temps long de l'étude scientifique et l'immédiateté du traitement médiatique. En court-circuitant la phase ultime du travail scientifique – la soumission de son étude à un comité de lecture – Séralini a privilégié l'effet immédiat que provoqueraient sur l'opinion les photos de rats de laboratoire porteurs de tumeurs aussi grosses que des balles de ping-pong. Ainsi peut-on considérer que le militantisme a ici déplacé les frontières éthiques de la démarche scientifique.

L'AFFAIRE SERALINI : ENIEME CONTROVERSE SUR LA QUESTION DES OGM

GILLES-ÉRIC SÉRALINI

**TOUS
COBAYES !**
OGM, PESTICIDES, PRODUITS CHIMIQUES



Impossible d'ignorer l'omniprésence du sujet « OGM » dans les médias au cours de l'automne 2012. Entre la parution simultanée du livre « Tous Cobayes » de Gilles-Eric Séralini, la sortie du film –sous le même titre– de Jean-Paul Jaud, la publication de « La Vérité sur les OGM, c'est notre affaire ! » de l'eurodéputée Corinne Lepage et la publicisation très polémique de l'étude réalisée par « l'équipe Séralini » dans la revue scientifique *Food and Chemical toxicology* relayée en une du *Nouvel Observateur* : la question des OGM est plus que jamais au centre de toutes attentions. Mais cette fois-ci les contours de la controverse s'étendent au-delà des « seuls » enjeux scientifiques associés aux OGM pour questionner plus largement les stratégies déployées par les chercheurs afin de rendre visible le fruit de leurs travaux. Retour sur les faits marquants d'une histoire bientôt vieille d'un quart de siècle.

LA PETITE HISTOIRE DES OGM EN FRANCE...

- **23 avril 1990** : la CEE met en place deux directives. L'une concerne la recherche et les fins industrielles des OGM, l'autre est relative à la dissémination volontaire des OGM dans l'environnement.
- **16 juillet 1992** : publication au J.O. n° 163 de la loi n° 92-654 du 13 juillet 1992 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Cette loi a pour objectif de transposer en droit français les directives communautaires adoptées en 1990.
- **18 décembre 1996** : la commercialisation du maïs transgénique produit par la société Novartis est autorisée en France.
- **12 février 1997** : le premier ministre Alain Juppé annonce l'interdiction de la mise en culture de semences de maïs transgénique.
- **27 janvier 1998** : une campagne « Alerte aux OGM » est lancée par des associations et un syndicat d'agriculteurs (la Confédération paysanne).
- **1998**, Conférence des citoyens sur « Les OGM dans l'agriculture et l'alimentation organisée par l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
- **25 septembre 1998** : à la suite d'un recours formé par l'organisation Greenpeace, le Conseil d'Etat suspend la commercialisation du maïs transgénique autorisée par le ministère de l'Agriculture, le 5 février 1998, estimant nécessaire l'application du **principe de précaution**.
- **21 octobre 1999** : obligation d'étiquetage des produits contenant plus d'1% d'organismes génétiquement modifiés.
- **Février 2002** : débat public sur les OGM au Conseil Economique et Social.
- **9 décembre 2005** : relaxe des faucheurs volontaires en invoquant « le danger immédiat » des OGM.
- **9 février 2008** : suspension de la culture du maïs MON810.

UN THEME, DES CONTROVERSES

L'histoire des OGM est parsemée de coups d'éclats, de rebondissements, de polémiques. Ces controverses récurrentes alimentent depuis plusieurs décennies maintenant, un véritable « conflit sur les OGM ».

Les points de controverses sont multiples.

- ①. L'indépendance des experts et les conflits d'intérêts sont régulièrement pointés du doigt. De même, la limite et les améliorations possibles des procédures d'évaluation des risques animent les débats entre chercheurs et scientifiques.
- ② La société civile et une partie de la classe politique font valoir la nécessité de recourir au principe de précaution et pour bon nombre de sceptiques, la mise en débat des enjeux liés aux OGM souffre d'un cruel déficit démocratique.
- ③ Certains sujets de controverses couvrent une dimension pleinement politique, au regard par exemple des

critiques formulées sur le rôle des agences sanitaires ou la décision du gouvernement français en 2008 d'appliquer un moratoire sur le maïs Monsanto dit « MON810 ». Enfin, les controverses sur les OGM couvrent aussi le domaine de la Justice comme en 2007 lorsque s'est tenu le premier procès OGM en France contre la dissémination du pollen OGM.

Qui en sont les acteurs ?

Les agriculteurs, les semenciers, l'industrie agro-alimentaire, la grande distribution, les législateurs et l'administration, les associations, les scientifiques et experts, les médias.

RETOUR SUR L'AFFAIRE SERALINI

Le 18 septembre 2012, une série de quotidiens et hebdomadaires (Le Nouvel Observateur, Libération, Le Monde, France Info, Le Parisien) font les gros titres sur l'article paru dans la revue *Food and Chemical toxicology* relatif à la toxicité de variétés de maïs tolérantes à un herbicide. S'en suit un déferlement médiatique autour de deux éléments :

- **Sur le terrain scientifique**, de vives critiques sont émises par les pairs à propos de la puissance statistique insuffisante de l'expérience (20 groupes de 10 rats) ainsi que sur la faiblesse des arguments susceptibles d'expliquer les mécanismes

responsables des tumeurs apparues chez les rats.

- **Sur le plan médiatique**, l'équipe du Professeur Seralini est accusée (notamment par les journalistes spécialisés) d'avoir contourné les règles d'or régissant les relations entre la sphère scientifique et les journalistes spécialisés en sciences. En effet, comme l'explique Sylvestre Huet, journaliste scientifique au journal « Libération » : « *L'équipe de Seralini, de manière délibérée, a donné cet article à quelques journalistes choisis en général pour leur inclination idéologique pour le sujet posé, et leur a fait signer un accord de confidentialité qui leur interdisait de montrer cet article à d'autres scientifiques.* ». De fait, l'article n'est paru dans la revue *Food and Chemical toxicology* que **le 19 septembre**, permettant ainsi à l'équipe Seralini ainsi qu'aux médias d'opérer un « coup médiatique », « une bombe », sans être immédiatement inquiétés par la communauté scientifique. De cette façon, le premier impact auprès de l'opinion était éminemment favorable et la bataille idéologique de G-E Seralini l'emportait.

LE TEMPS DE LA CONTROVERSE : ENTRE DECOUVERTE ET REFUTATION

En mars 2011 l'expérience **OPERA** menée par le **CERN** semble révéler qu'il existe des neutrinos plus rapides que la lumière. Prudente, l'équipe scientifique entame un long processus de vérification et demande la composition d'un groupe de travail sous haute confidentialité. La décision de rendre publique la découverte est soumise au vote parmi les chercheurs et la publication qui s'en suivra ne sera signée que par les scientifiques l'ayant approuvée. Ainsi, Le 22 septembre un groupe de chercheurs annonce la découverte à la communauté scientifique, le lendemain un communiqué de presse et un séminaire rendent public les résultats. La controverse dure lorsqu'en février et mars 2012 deux études viennent contredire l'expérience **d'OPERA** (publication de la revue Sciences le 22 février, et expérience **ICARUS** 15 mars).

LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA CONTROVERSE

L'intérêt de cette controverse est de suivre son déplacement et son évolution au fil du temps et de sa médiatisation par les médias. Il y a tout d'abord une remise en cause du groupe scientifique lui-même du fait de la méthode de publicisation des résultats, résultats communiqués sans consultation d'un comité scientifique préalable. Puis la controverse va se déplacer, se diviser en « sous-controverse », certaines animeront le débat dans la durée, parfois s'effaceront au profit d'autres éléments controversés. (Remise en cause de la théorie de la relativité d'**Einstein**, problème de synchronisation des horloges ou du GPS). Aujourd'hui la controverse se concentre sur des aspects purement techniques.

UNE LARGE PUBLICISATION VOIRE UNE SPECTACULARISATION

Il faut appuyer sur le rôle qu'ont joué les médias traditionnels dans le relais de cette controverse. Les médias ont semble-t-il recherché le sensationnel avec la publication de titres plus ou moins tapageurs (**Marianne**, *Einstein s'est-il trompé ?*, 26 Septembre 2011 ; *L'Express Les révélations des neutrinos sont une bombe*). A noter que la couverture des médias n'a pas été continue et s'est portée sur deux moments précis : la découverte et la réfutation. En tout cas les résultats **d'OPERA** ont fait au départ l'objet d'un véritable buzz médiatique.

La controverse sur les neutrinos soulève de nouveau la question de la publicisation d'une découverte avant sa vérification par un comité d'experts, situation similaire à l'affaire Seralini. Mais ce que révèle la médiatisation de cette affaire, c'est avant tout la spectacularisation de cette découverte par les journaux nationaux à travers des titres chocs, susceptibles d'attirer l'attention du lecteur, mais aussi par le fait que les médias n'ont couvert l'évènement qu'à certains moments clés et non pas dans la continuité.

Se pose ici une double question : l'utilisation par les scientifiques des médias comme mode de production et de publication de leurs découvertes ; et surtout la « manipulation des découvertes » par les journalistes enclins au sensationnel plutôt qu'à la production d'un article véritablement scientifique.

**Le neutrino encore mesuré à
une vitesse plus rapide que
celle de la lumière**

**Dis-donc mon
p'tit père ???**

**Tu n'as pas
me péter tous
mes radars, non ???!!!**



GdB

d'après l'extraordinaire

Franquin

La Mémoire de l'eau : comment une controverse scientifique remet en cause les institutions d'évaluation de la recherche scientifique

L'HOMÉOPATHIE PROUVÉE ?

Le 30 Juin 1988, *Le Monde* fait sa Une sur une découverte qui permettait la validation scientifique de l'efficacité de l'homéopathie (méthode thérapeutique qui utilise des substances fortement diluées) pourtant présentée par la communauté scientifique comme « placebo » depuis le XIX^{ème} siècle. Le même jour sort en effet dans la prestigieuse revue scientifique *Nature* une étude du Pr Jacques Benveniste (chercheur à l'Inserm) montrant la réaction de globules blancs à un anticorps pourtant extrêmement dilué, sans traces statistiques de la molécule d'anti-IgE. Cette controverse dite de « la mémoire de l'eau » est notamment basée sur le fait que l'étude va complètement à l'encontre des croyances scientifiques. Un préjugé d'impossibilité et un soupçon de fraude seront omniprésents tout au long des semaines qui suivront sa publication. Cela sera amplifié par la difficulté de reproduction de l'étude, ainsi que par la mise en avant d'un potentiel conflit d'intérêt entre Benveniste et les Laboratoires Boiron (principaux fabricants en homéopathie à l'époque) qui financent en partie son étude.

DE L'EMBALLEMENT MEDIATIQUE A LA CONTESTATION SCIENTIFIQUE

Cependant, la publication de cette « découverte » provoque un emballement des médias de masse. Mais rapidement, on reproche à Benveniste d'avoir donné trop d'importance à ses recherches dans les médias généralistes, sans qu'il n'y ait de consensus scientifique. Il perd alors de sa crédibilité de chercheur honnête, notamment à partir de la contre-expertise menée un mois plus tard par John Maddox, le directeur de la revue *Nature*, entre autres. A partir de cette enquête, la controverse se décale du contenu de l'étude vers les nombreuses inquiétudes qui montent au sujet des institutions scientifiques quant à « la prévalence de la fraude, les aléas de l'évaluation, la spécialisation croissante, le conformisme, etc. » (Kaufman, 1993), ainsi que sur les modalités de circulation de l'information scientifique.

Aujourd'hui, Luc Montagnier, Prix Nobel de Médecine, et découvreur du VIH, encourage vivement la recherche sur les théories de Benveniste.

A travers cette controverse, ce sont les processus de sélection des articles scientifiques dans les revues spécialisées qui sont mis en cause. La mémoire de l'eau pose en fait la question de l'influence et du rôle des pairs dans la légitimation et la crédibilité de la recherche. Parce que la médiatisation de l'étude de Benveniste par les médias de masse prend de court le système de sélection scientifique, c'est le chercheur lui-même qui est décrédibilisé, comme en témoigne le concours lancé par la Revue Sciences et Vie quelques semaines plus tard (voir image ci-contre).



Le changement climatique : Controverse réelle ou simple pavé dans la mare ?

L'émergence d'un contre-courant

C'est en septembre 2006, avec la chronique parue dans *L'Express* sous la signature de Claude Allègre que s'ouvrent véritablement en France les hostilités climatiques. Avant cette date plusieurs auteurs avaient remis en cause la nature anthropique du réchauffement climatique, mais leur manque de crédibilité scientifique, leur manque de notoriété les rendait pratiquement inaudibles.

Climatologues vs Climatosceptiques

Un mois plus tard, Claude Allègre va plus loin dans *Le Monde*, il suggère ainsi l'existence d'un complot des tenants du réchauffement anthropique.

Un autre épisode relance le débat en mars 2007. A cette date a lieu un débat à l'Académie des Sciences. Les débats mettent en lumière des erreurs dans les thèses des climatosceptiques. La thèse climatosceptique est descendue par les tenants du réchauffement anthropique et cet épisode est largement commenté par plusieurs quotidiens nationaux.

En novembre 2009, éclate l'affaire du Climategate, l'échec de la conférence de Copenhague et la remise en cause du GIEC et de sa crédibilité, l'existence de conflits d'intérêts et des résultats climatologiques. En février 2010 C. Allègre publie *L'imposture climatique*. Dans la foulée la presse et la communauté scientifique font l'inventaire des erreurs que contient l'ouvrage.

Une offensive médiatique ?

On a là un bon exemple de l'utilisation des médias comme tribune.

Il existe d'infinis points de discussion et de recherche dans les sciences climatiques, mais ceux qui sont repris dans les débats médiatiques chocs, mettant en scène l'opposition entre un « croyant » et un « sceptique », sont en fait à mille lieues des débats scientifiques en cours dans la communauté. De plus, certains observateurs à l'instar de JB Comby récusent l'idée d'une véritable controverse médiatique car le climat a été traité de façon consensuelle dans les médias. L'écrasante majorité des sujets a continué de suivre la position du GIEC.



Y a-t-il réellement une controverse climatique? Il existe un consensus écrasant sur l'origine anthropique du réchauffement climatique. Comment expliquer que l'espace médiatique ait donné une grande visibilité à un groupe de personnes qui n'a pas ou pratiquement pas publié d'études sur le climat ? Dans cette affaire, les médias ont été utilisés comme une tribune pour les « marchands de doute », et l'intervention de ces « experts », présentés comme tels par la presse, a eu un retentissement énorme sur l'opinion. Retentissement certes important, mais aussi et surtout ponctuel, les quotidiens nationaux ne se détachant pas du consensus du GIEC, se positionnant même de façon critique à l'égard des thèses climatosceptiques. La controverse sur le

climat a démontré que certains journaux pouvaient se positionner pour telle ou telle thèse et attaquer voire mettre à mal les publications des climatosceptiques.

Les nanotechnologies : une controverse latente dont le traitement médiatique occasionnel illustre tous les ressorts de l'information-divertissement.

LES NANOTECHNOLOGIES EN DEBAT

En débat depuis la fin des années 1990, les nanotechnologies ont été tout particulièrement au centre de l'attention médiatique en France en 2009 et 2010 avec la tenue des débats nationaux sur les nanotechnologies. En effet, l'apparition des nanoparticules suscite un lever de bouclier de la part des associations environnementalistes notamment, car il n'y a pas de dispositifs d'évaluation des risques de diffusion de ces particules dans l'environnement ou encore dans le corps humain. Les nanoparticules ne se comportent pas de la même manière que leurs homologues à l'échelle « normale ». On ignore donc tout des interactions qu'elles peuvent avoir avec un milieu différent de celui pour lequel elles ont été conçues. Par ailleurs, le rôle du CEA dans le développement de ces technologies est controversé (http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/conversation_sur_les_nanos_debat_explosif.pdf).

UNE CONTROVERSE EN DEVENIR

Organisés par la commission nationale du débat public sur saisine de huit ministères, les débats ont eu lieu dans 17 villes françaises. Certains débats ont dû être annulés, reportés ou bien fermés au public en raison des mouvements de protestation parfois violents des opposants, comme à Grenoble et Toulouse.

Le traitement médiatique des nanotechnologies s'est centré sur ces débats et aujourd'hui des articles ou émissions traitent le sujet régulièrement sans faire grand bruit.

LE TRAITEMENT DE LA CONTROVERSE

1. Spectacularisation du sujet, en poussant la dimension futuriste/technologies qui vont révolutionner tout notre environnement en opposition avec la prudence des chercheurs qui insistent sur le fait qu'ils ne peuvent prédire les applications de la plupart de leurs recherches.

Ou bien en poussant vers la psychose à l'inverse et en identifiant les nanos aux OGM que l'on imposerait aux citoyens à travers les produits de consommation courante.

2. Imposition du statut d'expert au chercheur lorsqu'il est invité à paraître sur la scène médiatique. On lui pose des questions relevant d'autres domaines scientifiques avec une attente de position ferme et d'immédiateté, deux caractéristiques en opposition totale avec celles demandées au chercheur dans son métier.

Les nanotechnologies sont plutôt l'objet d'une controverse entre « initiés » pour le moment, dont les acteurs clé sont des associations anti-nano et des chercheurs. On remarque néanmoins que les médias généralistes ont systématiquement recours à la spectacularisation lorsqu'ils abordent le sujet et on peut s'attendre à ce qu'une controverse plus médiatique naisse d'ici quelques années, notamment autour du développement des applications biomédicales.

NANOTECHNOLOGIE, MINI OU MAXI RISQUE ?

